



QUESTIONNAIRE FNAIM DU GRAND PARIS

1. Quelles sont vos cinq priorités, en matière de logement, pour la ville de Paris ?

La situation du logement à Paris n'est plus acceptable. Se loger est devenu de plus en plus difficile pour les Parisiens, et notre ville perd près de 11 000 habitants par an. Mes priorités sont claires :

- Lutter contre les logements vacants
- Rendre le logement plus abordable
- Améliorer la qualité des logements
- Accélérer la transition énergétique des bâtiments
- Lutter contre la grande exclusion

2. Quelles sont vos solutions pour permettre aux classes moyennes de rester à Paris ou de venir y vivre ?

Aujourd'hui, il est devenu quasi-impossible d'acheter son logement sans un apport personnel ou familial conséquent. Paris est devenue la ville des grands écarts. Celle des très riches et du logement social. Il faut permettre aux classes moyennes de rester à Paris. Cela passe d'abord par une politique ambitieuse pour rendre le logement plus abordable. Dans le logement social, nous amplifierons donc le dispositif de dissociation du foncier et du bâti, ce

qui permettra aux ménages éligibles d'acheter leur résidence principale à des prix largement inférieurs au marché. Néanmoins, nous ne pouvons pas oublier ceux qui n'auraient pas accès à un logement social, et expérimenterons, à ce titre, des dispositifs innovants et nous appuierons sur les meilleures pratiques internationales. Nous favoriserons l'accès à la propriété dans le parc privé, la conversion de bureaux en logements, la surélévation.

3. On recense près de 100 000 logements vacants à Paris. Comment les faire intégrer le marché locatif ?

La situation est paradoxale : nous avons d'une part plus de 100 000 logements vacants, et d'autre part des Parisiens qui ne parviennent plus à se loger. Nous voulons remettre ces logements inutilisés sur le marché. Pour cela, nous lancerons une grande campagne de recensement des logements vacants pour comprendre les raisons des réticences des propriétaires, et les inciter à les louer. Nous créerons un service d'accompagnement des propriétaires pour faciliter leurs démarches, prendre en charge certains travaux, sécuriser leurs revenus, tout en leur permettant de les louer au prix du marché. Dans ce but, la Ville pourra elle-même faire de l'intermédiation locative. Les professionnels de l'immobilier seront consultés et associés à cette politique, afin de capitaliser sur leur connaissance fine de la situation du logement à Paris.

4. Comment construire de nouveaux logements à Paris ?

Cette question est au cœur de notre projet pour Paris. Nous devons arriver à concilier la qualité de vie et la demande croissante de logements. Paris est déjà une ville très dense et très minérale, et nous devons veiller à ne pas renforcer ces déséquilibres, à l'heure où nous devons adapter la ville au défi du changement climatique. Ainsi, nous ne construirons que lorsque cela sera compatible avec le maintien de la qualité de vie à Paris.

Nous instaurerons une règle verte : tous les grands projets de construction seront soumis à un conseil scientifique et citoyen pour avis environnemental.

5. Comment appréhendez-vous les défis liés aux Jeux Olympiques 2024, en matière de logement ?

La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP) entraîne une augmentation progressive de l'offre hôtelière à l'échelle du Grand Paris, en parallèle des chantiers du village des athlètes et des médias. Les JOP auront un effet d'éviction sur d'autres formes de tourisme pendant la durée de la compétition. Pour autant, nous devons être particulièrement attentifs à la question des meublés de tourisme, en s'assurant scrupuleusement que la loi sera respectée. A cet effet, nous intensifierons les contrôles.

6. Malgré l'ambitieux plan insalubrité lancé en 2001, de nombreux cas de logements insalubres sont encore soulevés. Le pôle parisien en charge de la lutte contre l'habitat indigne recense chaque année plus de 5000 cas d'insalubrité signalés. Quelles sont vos propositions pour éradiquer l'insalubrité des logements à Paris ?

L'insalubrité et le péril concernent encore un nombre trop important d'immeubles, en particulier pour une ville où la pression foncière est telle qu'à Paris. La dégradation des conditions de vie génère des conséquences multiples en termes de santé, sécurité, éducation et insertion sociale.

D'une part, il faut souligner l'importance d'un suivi précis et régulier du parc. L'étude annuelle du parc immobilier permet d'identifier les situations à risque et d'intervenir aussi tôt que possible, mais elle est encore imparfaite. En effet, 60% des nouveaux immeubles en risque d'insalubrité n'ont pas été identifiés lors de l'étude précédente. L'âge du bâti parisien impose également une vigilance accrue pour identifier le risque de la dégradation des immeubles. En effet, à Paris, 40% des logements ont plus de 100 ans et 75% ont plus de 50 ans.

Je proposerai donc d'améliorer le suivi annuel de l'état du parc bâti, et surtout d'agir au plus tôt pour acheter ou rénover les immeubles dégradés. Nous doublerons également le budget consacré par la Ville à la rénovation thermique des logements.

7. Avez-vous imaginé des solutions pour aider au relogement des sans-abris ?

La question des sans-abris est particulièrement importante pour les Parisiens. Notre capitale laisse trop de personnes sur le bord du chemin, dans des conditions de vie particulièrement

difficiles.

Tout d'abord, nous proposerons une convention parisienne de l'hébergement d'urgence, réunissant la Ville, la CASVP et les associations, afin de bâtir un plan d'action pour résoudre la crise. Le fonctionnement du Samu social de Paris sera revu. Nous achèverons la réforme en cours pour faire en sorte qu'il coordonne plus efficacement l'action de tous les départements franciliens. Nous fixerons un objectif « zéro campement » d'ici fin 2020.

Face à la saturation des centres actuels, nous ouvrirons de nouvelles places d'hébergement, en coordination avec l'Etat et les associations. Pour cela, nous mobiliserons du foncier de la Ville dans Paris mais aussi extra-muros : on ne peut évacuer des campements qu'en proposant un toit aux personnes concernées.

L'hébergement d'urgence sera lui aussi repensé, en aidant notamment l'État à mettre fin aux nuitées hôtelières. Nous étudierons la possibilité de racheter les hôtels utilisés pour abriter les personnes à la rue, afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil et de réduire les coûts. Nous mobiliserons, en somme, toutes les différentes politiques de la Ville pour répondre à cette situation.